

Sur deux appellatifs topographiques occitans des lieux rocailleux :
Gres et Crès

Jacques Boisgontier

Citer ce document / Cite this document :

Boisgontier Jacques. Sur deux appellatifs topographiques occitans des lieux rocailleux : *Gres et Crès*. In: Nouvelle revue d'onomastique, n°25-26, 1995. pp. 189-199;

doi : <https://doi.org/10.3406/onoma.1995.1225>

https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1995_num_25_1_1225

Fichier pdf généré le 04/04/2018

SUR DEUX APPELLATIFS TOPOGRAPHIQUES OCCITANS DES LIEUX ROCAILLEUX : GRES ET CRÈS

La toponymie, et surtout la microtoponymie, d'une grande partie des pays occitans offre de nombreux exemples de noms de lieux *Le Gres* ou *Le Crès* qui s'appliquent l'un et l'autre à des terroirs pierreux ou graveleux. Ces deux toponymes ont presque toujours reçu la même explication de la part des onomasticiens qui les ont rencontrés sur leur chemin. Quant aux linguistes et lexicographes qui ont eu à se pencher sur leur étymologie, ils ne distinguent pas les deux vocables et renvoient de l'un à l'autre. Le cas n'est pourtant pas aussi simple qu'il y paraît tout d'abord et mérite qu'on réexamine les données du problème, après avoir étudié en premier lieu les appellatifs dialectaux anciens et modernes, et ensuite les toponymes, principalement languedociens et provençaux.

I. Lexicographie

Voici la documentation concernant les substantifs *gres* et *crès* fournie par les dictionnaires occitans et quelques autres sources livresques :

1. *Gres* est attesté comme appellatif à date ancienne dans des textes d'archives du XIV^e siècle de Saint-Gilles et de Tarascon. Le sens est "terrain pierreux", propre seulement au pâturage ou à la culture de la vigne (E. Levy, *Provenzalisches Supplement Wörterbuch*, IV, 186). On trouve ensuite :

- *Gres*, "grez" (R. P. Sauveur-André Pellas, *Dictionnaire provençal et françois*, Avignon, 1723).

- *Grès*, "Tèraire de grès, Terroir gravelleux, terroir de gravier. *Ac'os tou grès, c'est tout gravier. De vi de grès, vin d'un terroir gravelleux*". (Abbé de S^{xxx} [Sauvages], *Dictionnaire languedocien-françois*, Nîmes, 1756).

- *Grès*, "s.m., Grès, pierre sèche & composée de grains de sable plus ou moins fins. Du celt. *Gressius*". (Cl.-F. Achard, "Vocabulaire provençal", in *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*, par une Société de Gens de Lettres, Marseille, 1785).

- *Grès*, "s.m. Terme d'agronome. Terrain pierreux. Terrain graveleux où il y a du sable, du gravier. *Bla de grès* : blé grouette. *Vin de grès* : vin d'un terrain pierreux, graveleux ou sablonneux. *Dins lou grès* : dans un terrain pierreux". (J.-T. Avril, *Dictionnaire provençal-français*, Apt, 1839).

- *Gresq*, "s.m. Grès, agglutination de sable fin en masses formant une sorte de pierres plus ou moins dures ; ces pierres réduites en poudre, poterie de glaise mêlée de sable". (E. Garcin, *Nouveau dictionnaire provençal-français*, Draguignan, 1841¹).

- *Grès*, "Grès. *Téraire de grès, terrain graveleux. Gagna lou grès, prendre la fuite, s'esquiver*". (Marquis de La Fare-Alais, *Las Castagnados, poésies languedociennes* [Glossaire *in fine*], Alès 1844).

- *Gres*, "s.m. (grés). Grès, pierre composée de très-petits grains de quartz, agglutinés par un ciment, le plus souvent invisible, faisant feu avec le briquet et ayant une cassure grenue.

Dans le langage ordinaire, ce mot désigne un terrain graveleux, pierreux, ce qui n'a aucun rapport avec le mot précédent". (S.-J. Honorat, *Dictionnaire provençal-français*, Digne, 1846).

- *Grès*, "s.m. et adj. Grès, pierre formée de grains de sable agglomérés. – Terrain graveleux formé de gros sable et de cailloux qui a été plage ou lit de rivière dans les temps antéhistoriques. *Lou*

vin dou grès. – *Terro gresco, rasin grès*". (L. Boucoiran, *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux*, Nîmes, 1875).

- *Grès*, "CÉV., s.m. Grès, pierre composée de très-petits grains de quartz, pierre à aiguiser, terrain graveleux, pierreux, caillouteux ; *aco's tout grès*, c'est tout gravier ; *vi de grès*, vin d'un terrain graveleux ; *gagna lou grès*, prendre la clef des champs. – BITERR. *crès*". (G. Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, Montpellier, 1877).

- *Grès*, "s.m. Grès, pierre composée de très-petits grains de quartz, agglutinés par un ciment, qui fait feu sous le briquet. – *Téraire de grès*, terrain graveleux : c'est celui qui produit le meilleur vin et qui a le plus de chaleur intérieure, aussi la germination y est-elle plus précoce. Il y a plusieurs natures de ce terrain dit *Grès* ; la plus commune dans notre pays, où elle est en général employée en vignoble, est un pudding rouge composé d'un gluten d'argile et de cailloux blancs et ronds. *Gagna lou grès*, prendre la fuite, se cacher comme un malfaiteur ou un déserteur". (M. d'Hombres et G. Charvet, *Dictionnaire languedocien-français*, Alès, 1881).

- *Gres, cres* (1.) "(rom. *gres*, b. lat. *gresium, gresum*) s.m. Terrain graveleux, champ pierreux ; le Grés, nom de quartier, v. *crau* ; grès, sorte de pierre dure, v. *pèiro frejo* ; Delgrés, nom de fam. languedocien.

Terraire de gres, terro de gres, terroir graveleux, situé généralement au bas d'une montagne ; *trenco de gres*, pic, sorte de pioche ; *capèu à pouncho de gres*, chapeau d'homme usité à Arles au 18^e siècle ; *vin de gres*, vin de coteau, de montagne ; *blad de gres*, blé grouette ; *gagna lou gres*, gagner les champs, déguerpir". (F. Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, Aix-en-Provence, 1882-1886).

- *Gres*, "m. Grès : pierre grenue formée de petits fragments de quartz ou par un ciment complexe de calcaire et d'argile d'origine sédimentaire ; caillou ; terrain pierreux. Var. *cres, Mtp.* ; pl. *cresses*". (L. Alibert, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse, 1966)².

Bornons-nous à constater que ces informations fournies par les lexicographes méridionaux des trois derniers siècles sont parfaitement concordantes sur le plan de la sémantique. Les plus scrupuleux d'entre eux distinguent même deux emplois du mot *gres* : un savant, équivalent du français *grès*, au sens que lui donnent les géologues ; un vulgaire, "pierre ou gravier des champs, terrain pierreux", celui qui a sans doute toujours été en usage dans la langue populaire et qui est à l'origine de nos toponymes. Les exemples dont la plupart des auteurs assortissent leurs définitions sont une preuve qu'il s'agit d'un vocable vivace et bien enraciné dans le terroir provençal et languedocien oriental. La forme phonétique est partout la même : *gres*, avec *e* fermé. Seuls Boucoiran et Azaïs écrivent *grès*, le premier probablement par ignorance de la langue, le second afin d'assimiler ce vocable de lui inconnu à un autre qui lui était familier : le biterrois *crès*. Quant à Mistral et Alibert, ils donnent *gres* et *cres*, pratiquant l'assimilation inverse d'Azaïs. Mais nous aurons à revenir sur ce point.

2. *Crès*, à la différence de *gres* qui est attesté depuis le Moyen Âge, n'apparaît pas dans les textes littéraires et les lexiques avant la fin du XVIII^e siècle. Le premier exemple se trouve sous la plume du Millavois Claude Peyrot (1709-1795), auteur d'un poème géorgique intitulé *Lo Primo rouergasso* [Le Printemps rouergat] :

- *Jusquos o jour folit, aro bau fa lous crèssés* ["jusqu'au coucher du soleil, maintenant ils vont piocher la rocaille des bords des champs"] (*Poésies diverses Patoises et Françaises*, P. M. P^{xxx} A. P. D. P. [par M. Peyrot, ancien prieur de Pradinas], En Rouergue, 1774). L'auteur explique ce vers par la note suivante : «On va fouir autour d'un arbre ou d'un roc où la charrue n'a pu passer».

- *Crèssés* : "les lisières d'une terre à bled. *Fa lous crèssés* ; labourer à la main les endroits où la charrue n'a pu passer ; tels que ceux des lisières, & le pied d'un arbre, ou d'un rocher". (Abbé de Sauvages, *Dictionnaire languedocien-français*, 2^e édition, Nîmes, 1785).

- *Cresses*, "s. m. pl. (cressés), dl. Les lisières d'une terre à blé. V. Cance". (S.-J. Honnorat, *Dictionnaire provençal-français*, 1846).

- "*Quand Nouè tomba un dimècres, / Semena camps e crèsses*. Quand Noël tombe un mercredi, - sème champs et lisières (des champs)". (Adelphe Espagne, "Proverbes et dictons populaires recueillis à Aspiran (Hérault)", in *Revue des Langues Romanes*, 1873, p. 610).

- *Cresses*, "Cances, s. f. plur. Extrasillon, bordure, lisière d'un champ, d'une terre labourée". (L. Boucoiran, *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux*, 1875).

- *Crès*, "s.m. Terrain graveleux. V. grès". (G. Azaïs, *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France*, 1877)³.

- *Crès*, "s.m. Rocher qui affleure, qui sort un peu de terre. Terrain maigre où les rochers affleurent, ce qui arrive souvent dans les terrains calcaires. *Fa lous crèsses*, piocher la terre qui est au milieu des dents du rocher ou contre les rochers, la labourer avec la pioche ou la houe. *Jusquos o jour folit, pièy s'en boou fa lous crèsses*. (Peyr.).

Quand lo primo es plubiouso, lou blat des crèsses es lou pus bèl, quand le printemps est pluvieux, le blé des terrains maigres et rocheux est le plus beau. (R. Ce mot est primitif, et signifie pierre, comme le sax. *crag*, rocher, et le bret. *krag*, caillou)". (Abbé Vayssier, *Dictionnaire patois-français de l'Aveyron*, 1879).

- *Cres, crès* "(rom. *cres, crez*, b. lat. *cretium*). s.m. Terrain pierreux, terrain maigre où les rochers affleurent, en Languedoc, v. *gres* ; lisière d'un champ, v. *cance* : Le Crès (Gard, Hérault), nom de lieu, v. *sauto-roc* ; Crès, Ducrès, Descrès, noms de fam. lang. ; pour montagne, v. *crest*.

PROV. LANG. *Quand Nadal toumbo un dimècres, / Pos semana camps e crèsses*.

Fa lous crèsses, cultiver les lieux rocheux.

Crèsses, plur. rouerg. de *crès*. R. *gres*." (F. Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, 1882-1886)⁴.

- *Cres ~ gres*, "m. Terrain pierreux et maigre où le roc affleure, *Rgt., Mtp., Alb. Dér. cressal*, terrain pierreux peu fertile, *Rgt. Syn. crescal*. Etym. Goth. *griuts*. V. *gres*. Cat. *gres*". (L. Alibert, *Dictionnaire occitan-français*, 1966).

Ainsi, le mot *crès*, attesté pour la première fois en 1774 dans un texte littéraire, est recueilli par l'abbé de Sauvages dans la deuxième édition de son dictionnaire en 1785 ; il était absent de celle de 1756, preuve de sa "non-cévenolité"⁵. Mais Sauvages commet une double inexactitude en enregistrant ce mot : d'abord il transcrit *crèssès*, avec un tréma qui dans son système graphique lui sert à noter *e* fermé. Pourtant la juste prononciation de ce mot placé à la rime était indiquée par le vers suivant, qui fait transition à un autre développement : *Mais o pora lous prats serio tems que songessés*, "Mais à mettre en défens les prés il serait temps que vous songeassiez". La rime [krèsés] / [sündjèsés] assure l'*e* ouvert tonique. Le second reproche que l'on fera à Sauvages, c'est d'avoir traduit *crèssès* par "lisières d'une terre à bled"⁶. Quiconque a vu les champs caussenards, sans formes géométriques, installés dans des creux de terrain, limités ou traversés par des affleurements rocheux auxquels l'opiniâtre labeur des paysans des siècles passés disputait le moindre pied carré de terre arable, prometteuse de quelques épis nourriciers, peut avoir une idée de ce que Peyrot avait en tête quand il parlait de *fa lous cresses*.

La regrettable extrapolation que constitue la définition (sans correctif ni commentaire) de *crèsses* par "lisières" sera acceptée et reprise par les lexicographes des générations suivantes. Honnorat recopie la définition de Sauvages en 1846 et l'aggrave par l'indication de synonymie avec *cance*, détail qui consomme le contre-sens⁷. Par la suite, Mistral et Boucoiran signalent eux aussi cette synonymie (d'après Honnorat), et Boucoiran, qui n'en est pas à une bévue près, attribue au mot *crèsses* le genre féminin !

Bref, quand on voit à propos de ce mot pris au hasard comme exemple, à quel point tout s'altère de dictionnaire en dictionnaire, définitions, notation phonétique, etc., on est amené une fois de plus à déplorer le triste état dans lequel la lexicographie occitane croupit depuis un siècle et plus. En effet, jusque vers le milieu du XIX^e siècle, les auteurs se bornaient à décrire l'usage d'un espace linguistique local ou régional qui leur était familier. Et plus tard encore, ceux qui ont voulu limiter le champ de leur étude à ce qu'ils connaissaient directement – tels d'Hombres à Alès et dans les basses Cévennes, Vayssier dans l'Aveyron – ont produit des travaux d'une qualité d'information irréprochable. Mais, à partir de 1850, peut-être sous l'influence des idéologies félibréennes de reconquête culturelle, apparaît une génération d'érudits férus de lexicographie, plus ambitieux mais non plus savants que leurs devanciers, qui ne se contentent plus de faire l'inventaire d'un parler, mais prétendent traiter de "toute la langue d'oc", "tous les idiomes du midi de la France", etc., et qui en fin de compte fabriquent de nouveaux dictionnaires avec de vieux dictionnaires⁸. Car il faut reconnaître que la science linguistique et l'esprit critique ont singulièrement fait défaut aux médiocres compilateurs (Boucoiran, Azaïs, Piat, il faut bien les nommer), recopieurs ou "recopilleurs" de travaux antérieurs et initiateurs d'une lexicographie occitane des ciseaux et du pot de colle⁹.

II. Toponymie

Nous avons procédé au recensement des toponymes *Le Gres* et *Le Crès* sur la base du fichier RIVOLI, consulté grâce à l'obligeance de notre excellent collègue Pierre-Henri Billy. Cette incomparable source de renseignements a le double avantage d'être plus homogène – parce que constituée à l'échelle nationale suivant des principes partout identiques –, et beaucoup plus riche que les listes que l'on pourrait forger de bric et de broc à l'aide des dictionnaires topographiques départementaux (là où ils existent), des nomenclatures de l'I.N.S.E.E. (de valeur très inégale) et du vieux *Dictionnaire des Postes*. Nous relevons :

Le Gres (v. carte infra)¹⁰

Gard	71	Lozère	3
Vaucluse	38	Hautes-Alpes	2
Hérault	32	Ardèche	2
Tarn	23	Aude	2
Bouches-du-Rhône	13	Haute-Garonne	2
Drôme	12	Lot	1
Var	11	Alpes-de-Hte-Provence	1
Lot-et-Garonne	5	Tarn-et-Garonne	1

La Grèze

Bien que ce toponyme, forme féminine du précédent, ne fasse pas l'objet de notre étude, nous joignons le relevé de ses attestations, à titre de comparaison et de complément d'information :

Dordogne	64	Drôme	4
Tarn	56	Alpes-de-Hte-Provence	4
Lot	47	Gard	3
Aveyron	30	Lozère	3
Tarn-et-Garonne	17	Hautes-Alpes	2
Hérault	15	Aude	2
Lot-et-Garonne	13	Cantal	1
Corrèze	8	Haute-Loire	1
Allier	7	Charente	1
Haute-Garonne	6	Gironde	1

Le Crès (v. carte)¹¹

Hérault	38	Gard	12
Aude	31	Lozère	5
Aveyron	29	Tarn	1

On trouve aussi la variante féminine *La Cresse* :

Hérault	6	Aveyron	3
Aude	3	Ardèche	1

On constate, au vu de ces listes et des cartes, que les deux toponymes *Gres* et *Crès* ont une extension géographique différente. *Le Gres* se trouve surtout dans le sud-est de la France, de part et d'autre de la vallée du Rhône, avec une forte concentration dans le Gard et les départements voisins, et au delà en semis plus clair, au total dans 16 départements. La forme féminine *Grèze*, qui n'intéresse pas directement notre propos, est répandue dans 20 départements, mais les maxima sont nettement plus occidentaux que ceux de *Gres*, localisés dans la région des plateaux de la bordure sud-ouest du Massif Central, plus nombreux dans les quatre départements de la Dordogne, du Tarn, du Lot et de l'Aveyron, que dans le Tarn-et-Garonne, l'Hérault et le Lot-et-Garonne. Au sud de la Garonne, *Gres* et *Grèze* sont tous deux absents des pays aquitains et pyrénéens.

Quant à *Crès*, il occupe une aire "méditerranéenne" beaucoup moins vaste, limitée à l'Hérault et à des portions adjacentes des départements voisins.

III. Problèmes étymologiques

Plusieurs hypothèses étymologiques ont été avancées pour expliquer les mots occitans *gres* (*igresa*) et *crès*, ce dernier abusivement confondu avec le précédent.

1. *Gres*. L'hypothèse la plus généralement reçue pour *gres* est celle qui fait remonter ce vocable à l'ancien francique *GREOT "gravier, sable" (FEW II, 56b-57a). Cependant Ch. Rostaing préfère interpréter *gres* (ou plutôt certains toponymes provençaux *Gres*) par un thème pré-indoeuropéen *GR-IS- : «Le sens du français *grès* paraît bien secondaire et les toponymes provençaux ne doivent rien au germanique *gries*» (*Essai sur la toponymie de la Provence*, p. 185)¹². Et le même auteur propose dans le DNLF, s.v. *Graix* : "**gresum*, mot prélatin (base *car / gar* et suff. prélatin -*ċsu*)". L.-F. Flutre voit dans *gres*, *gresa* un radical indoeuropéen **gred-* appartenant au substrat préceltique (*Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*, p. 154). Mais cette dernière hypothèse, appuyée seulement sur quelques graphies anciennes par -*d-* de *Grèzes* (Lozère), est assez peu convaincante. Plus récemment, J. Coromines a préféré poser le latin (TERRA) CRĒTĒA > *gresa* (et CRĒTĒU pour le masculin *gres*), en arguant des difficultés – dont l'importance est peut-être surestimée – soulevées par l'origine germanique supposée du mot : difficulté phonétique du passage de GREUT (forme du vieux francique) à *gres*, difficulté d'ordre historique car : «un germanisme català o romànic (fora de Lombardia o Suïssa) no pot venir de l'alt alemany» (DELCat IV. 634b. s.v. *greda*). En fait, on n'évite une difficulté que pour tomber dans une autre plus grande. Car l'hypothèse de Coromines, aussi bien que celles de Rostaing et de Flutre, présente l'inconvénient de dissocier les *gres* (*igresa*) occitans des *grès*, *grais*, *grois* du domaine d'oïl, avec lesquels ils sont manifestement en continuité géographique. *Gres* et sa famille sont si présents et si productifs dans toute la Galloromania qu'il faut bien leur chercher un étymon commun. Or, les thèmes oronymiques prélatins et méditerranéens, proposés par Rostaing et par Flutre, ne conviennent que pour les formes du Midi. Quant à Coromines, le point faible de son argumentation vient du fait qu'il ne prend en compte que les appellatifs catalans et néglige tout ce qui est au nord des *gresas* périgourdines et cantaliennes appelées en renfort de démonstration. Provisoirement, et en l'état de la question qui reste

ouverte, il semble prudent de s'en tenir à l'explication par le francique *GREOT, qui reste encore la plus satisfaisante.

2. *Crès*. Ce mot a lui aussi donné lieu à plusieurs hypothèses étymologiques. Von Wartburg le considère comme une simple variante phonétique de *gres*, influencée, pense-t-il, par *CRAUCUS, qui lui aurait communiqué sa consonne sourde initiale (FEW II, 57a et 58a, note). Mais on retrouve le biterrois *crès* accompagné de deux autres attestations (catalienne¹³ et dauphinoise) sous CRETA (FEW II-2, 1331b), cas d'étymologie double qui à notre connaissance n'a pas été corrigé. Alibert (DOF) renvoie aussi de *crès* (sic pour *crès*) à *gres*¹⁴, suivi par F. R. Hamlin (*Les noms de lieux du département de l'Hérault*, 1983) : "variante phonétique de *gres*, plus anc. et plus générale sur le territoire de l'Hérault que la forme avec initiale sonore (fréquente seulement vers l'est de Montpellier)".

E. Nègre, à propos d'un microtoponyme tarnais *La Cresse* (en occitan [la krɛso]), critique l'étymologie donnée par FEW qui «fait remonter *crès* "terrain pierreux" (Cantal) à *creta* + *ium*, mais cette origine ne peut expliquer ni *e* ouvert ni *ss* de **cressa*» (*Toponymie du canton de Rabastens*, § 888). En effet, *-ii-* latin ne saurait aboutir en cette position qu'à une sonore *-z*¹⁵.

Quant à A. Nouvel, il préfère voir dans *crès* un "**kr-et-iu*, mieux que **kr-ess-* (à cause du *-é-fermé*)"¹⁶ (*Les noms de la roche et de la montagne dans les termes occitans et les noms de lieux du sud du Massif Central*, § 247).

Il résulte de tout cela que les auteurs qui se sont intéressés aux termes *gres* et *crès* ont conclu bien rapidement et bien légèrement à l'identité des deux vocables à peine distingués selon eux par une alternance sourde / sonore à l'initiale, possible sinon fréquente en occitan comme en bien d'autres idiomes. Or, si l'on regarde les choses de plus près, on s'aperçoit que ces deux petits monosyllabes diffèrent non seulement par leur consonne initiale mais aussi par deux autres traits phonétiques. D'abord, ainsi que nous l'avons vu, la voyelle *e* est fermée dans *gres* et ouverte dans *crès*, détail non dépourvu d'importance dans une langue où l'opposition des timbres vocaliques constitue un trait pertinent et a toujours été nettement perçue (voir ce que disent les grammairiens médiévaux à propos de *e larc* et de *e estroit*). En second lieu, la consonne finale *-s* est de nature différente dans les deux mots : en effet le pluriel de *gres* est toujours *greses* en languedocien ([grɛzɛs], avec un *z* que l'on retrouve dans les dérivés *gresa* [grɛzo], *gresal* [grɛzal], *gresièr* [grɛzyɛ], etc.), alors que celui de *crès* est *crèsses* [krɛsɛs], avec *s* sourd comme dans la variante féminine *crèssa* [krɛso] et le diminutif *cresson* [krɛsɔ̃]. Trois divergences phonétiques sur quatre phonèmes, voilà qui devrait inciter les étymologistes à la prudence !

L'hypothèse étymologique qui convient le mieux à l'aire "méditerranéenne" de l'appellatif et du toponyme, paraît être celle qui voit dans *crès* la base pré-indoeuropéenne **kar(r)* "pierre, rocher". Cette base, identifiée depuis longtemps, peut se réduire à **kr-* lorsqu'elle est suffixée, d'où **kr-ec-iu* — ou **kr-ecc-iu*, **kr-ett-iu* —, les seuls étymons phonétiquement satisfaisants, et non le **kr-et-iu* proposé par Nouvel. En effet, toutes les formes médiévales antérieures au XIII^e siècle des NL *Le Crès* de l'Hérault (surtout le nom de la commune du Crès, dans la banlieue de Montpellier, pour lequel on possède une documentation considérable) sont : *de Cretio*, *de Crecio* en latin, *de Crez*, *del Crez* en langue vulgaire¹⁷. Le *z* final des formes occitanes note ici une affriquée qui s'est réduite par la suite à *-s*. On a dû avoir CRECIU > *crez*, *cretz*, comme FALCE > *falz* ou BRACCHIU > *braz*, *bratz* ; *z* final ou intervocalique passe de l'affriquée sourde à *s* dans le courant du XIII^e siècle : d'où *crès*, comme *fals*, *faus* ou *bras* ; et au pluriel *crèsses* comme *falses*, *fausses* et *brasses*. Avec **kr-et-iu* on n'aurait pu avoir qu'un pluriel *crèses* avec *z*, soit [krɛzɛs] comme PRETIU > *prètz* et PRETIO > *prèses* [prɛzɛs].

Conclusion

Nous nous contenterons de dire en guise de conclusion, avec toute la modestie qui s'impose à propos du problème somme toute mineur de l'étymologie des deux vocables dont nous avons tenté une approche, que nous ne nous flattons nullement de lui avoir apporté une solution définitive. D'autres, plus versés que nous dans la connaissance des bases prélatines et autres, y pourvoiront. Mais nous serions heureux d'avoir contribué si peu que ce soit, en attirant l'attention sur certaines difficultés phonétiques négligées jusqu'alors, et certaines confusions révélées par la critique philologique la plus traditionnelle, à ouvrir la voie à de nouvelles études fondées sur une documentation plus choisie et plus solide que celle utilisée par nos prédécesseurs.

Jacques BOISGONTIER

(C.N.R.S.)

Laboratoire d'Études Méridionales

56, rue du Taur

31000 TOULOUSE

Notes

1. Garcin écrit *gresq*, d'après un adjectif de même forme dont le féminin est *gresquo*, mais la consonne finale *q* est purement graphique et la prononciation provençale est partout [grés]. Nous donnons à la citation de Garcin la date de 1841 (2^e édition de son dictionnaire), car le mot ne se trouve pas dans la première édition, celle de 1823.

2. À ces attestations des dictionnaires, on peut ajouter celles des atlas linguistiques qui reflètent l'usage dialectal contemporain. L'*Atlas linguistique du Languedoc oriental*, dans sa carte n° 81 "AMAS DE ROCHERS", enregistre [grés] dans le Gard et l'Hérault (points 30.22, 30.30, 30.32, 34.17). L'imprécision du questionnaire ("un endroit où il y a des rochers") est cause de celle des réponses, qui désignent aussi bien tout terrain rocailleux qu'un "amas de rochers" proprement dit, réalité au demeurant beaucoup plus rare, surtout en plaine.

Quant au féminin [grézo], c'est l'*Atlas linguistique du Languedoc occidental* qui le relève dans le Lot, la Dordogne et le Tarn-et-Garonne (cartes n° 86 "FRICHES" et 87 "TERRE INCULTE"), ce qui correspond assez bien à la géographie du toponyme (cf. carte n° 3).

3. La carte n° 81 de l'ALLOr (cf. note 2) relève [krès] au point 34.25 (= Quarante, Hérault). On a aussi (carte n° 729 "HOUE II") la locution [rəpasyé dé krès] "houe utilisée pour travailler les terrains pierreux" à 34.26 (= Sérignan, Hérault). Le même vocable [krès] a été noté au hasard de l'enquête – ou hors enquête – à Adissan, Cabrières, Ceilhes, Fontès, Galargues, Paulhan, Pouzolles, La Tour-sur-Orb (Hérault), Belmont-sur-Rance, Millau (Aveyron).

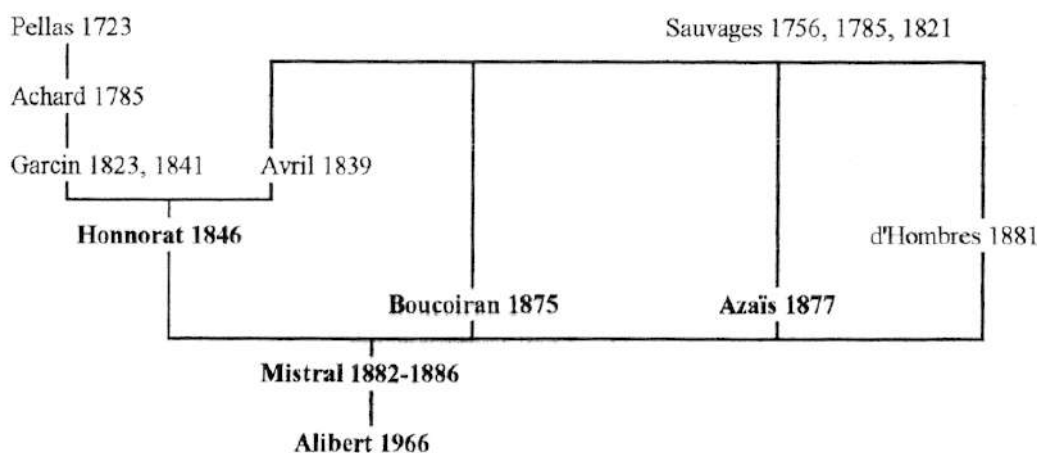
4. Notons au passage que de tous les lexicographes du XIX^e siècle, seuls Azaïs, Vayssier et Mistral indiquent la forme singulière *crès*. Les autres ne paraissent même pas soupçonner son existence. Azaïs connaît évidemment *crès*, car le mot est courant dans son pays biterrois. Il est inutile de louer la sûreté de l'information et la probité de l'abbé Vayssier, supérieur du petit séminaire de Belmont, interrogeant inlassablement ses collègues et ses élèves qui lui apportaient tous, des quatre horizons du Rouergue, leur patois maternel. Quant à Mistral, le sens linguistique et la perspicacité remarquables dont il était doué lui ont permis d'utiliser de façon intelligente les travaux de ses devanciers, ce qu'ont été incapables de faire la plupart de ses contemporains. Et l'énorme travail personnel qu'il a fourni, nourri de dépouillements de textes littéraires et de multiples correspondances, fait qu'après un siècle le *Trésor du Félibrige* reste l'œuvre majeure, toujours utile et non dépassée – mais il faudrait le regretter ! – de la lexicographie occitane moderne.

5. La première édition du dictionnaire de l'abbé de Sauvages consigne essentiellement le parler d'Alès, ville natale de l'auteur, et des Cévennes. Dans la seconde édition, l'apport des autres variétés languedociennes est plus important.

6. En fait le glossaire placé à la fin du volume dit ceci : "Cressés, les loziers d'un champ". Ces "loziers" nous laissent perplexes. S'agit-il vraiment d'une faute d'impression pour "lizeries", ce qu'a peut-être compris Sauvages ? Ou "loziers" est-il un régionalisme, sorte de collectif formé sur le français local *loze / lauze*, calque de l'occitan *lauzo* qui désigne une pierre plate, en particulier celle qui se détache du rocher massif, là où il affleure à la surface du sol ? S'il s'agit d'une simple faute d'impression, on s'explique mal que cette "loziere" ait été maintenue par toutes les réimpressions du XIX^e siècle, alors que les éditeurs successifs ne se sont pas privés de modifier la graphie et même le texte de Peyrot. Le sens de *cressés* "loziers" est donc "partie pierreuse d'un champ, endroit où l'on trouve des "lozes"" (ces "loziers" se situent naturellement là où il y a le moins de fond de terre, à la périphérie du champ).

7. L'expression "lisières d'un champ" évoque une réalité différente : ce que l'on nomme aussi "chaintre", c'est-à-dire l'extrémité du champ sur laquelle tourne l'attelage et qui peut être labourée en travers. Le type *cance* (et ses variantes phonétiques), continuateur du latin *CANCER* (au sens premier "treillis, barrière"), est attesté dans les départements suivants : Tarn, Aveyron, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche, Haute-Loire, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Var (*Atlas linguistique du Languedoc occidental*, carte n° 589, ... *du Languedoc oriental*, n° 709, ... *du Massif Central*, n° 890, ... *de la Provence*, n° 293).

8. Il n'est pas difficile de repérer les filiations reliant les générations de ces lexicographes compilateurs qui travaillaient avec les ouvrages de leurs prédécesseurs ouverts au-dessus de leur écritoire. À partir des articles *gres* et *crès* que nous avons étudiés, la généalogie de nos dictionnaires occitans semble se présenter ainsi :



(Gras : les noms d'auteurs de dictionnaires à ambitions pan-occitantes)

9. On a d'autant plus sujet de s'affliger de l'état d'abandon de la lexicographie et de la lexicologie occitanes qu'on sait que les monographies et les thèses consacrées à l'étude du vocabulaire ancien ou moderne sont peu nombreuses dans le domaine d'oc, beaucoup plus rares en tout cas que dans les domaines d'oïl ou franco-provençal, sans aller chercher bien loin nos points de comparaison. Des départements entiers, voire des régions, sont quasiment laissés en friche, n'ayant fait l'objet d'aucune étude sérieuse depuis des décennies. Il est vrai que l'enseignement de la dialectologie n'est plus guère en faveur dans la plupart des universités du Midi. Et les maîtres de notre temps porteront la responsabilité d'avoir clos prématurément des chantiers dans lesquels il restait encore tant à faire !

10. Nous avons inclus dans les chiffres de cette liste un certain nombre de formes plurielles *Les Grèzes*, toponymes du Languedoc oriental et méditerranéen. Au vu de la forme française, on ne saurait pourtant décider si l'on a affaire à une francisation d'un masculin *los Greses* ou à celle d'un féminin *las Gresas*. Seule une enquête systématique recherchant la prononciation dialectale usitée sur place permettrait de déterminer ce qui revient à chaque genre. La présomption semble pourtant être en faveur du masculin dans ce secteur. En effet, l'appellatif

féminin *gresa* y est inconnu, et nous avons relevé plusieurs fois [ʔuz grézés] sous *Les Grèzes* du cadastre, par exemple à Fontès (Hérault), ou [ʔu maz dé grézés] pour *Le Mas de Grèzes* à Roqueredonde (Hérault).

11. Ici aussi, les pluriels *Lous Cresses*, *Les Cresses* sont comptabilisés avec les formes singulières. Il n'y a pas de problème pour le genre masculin de *Lous Cresses*, mais un doute subsiste pour *Les Cresses*, où l'article *les* peut aussi bien franciser l'occitan *los* que *las*. F. R. Hamlin (*Les noms de lieux du département de l'Hérault*) range toutes ces formes dans la seconde série, ce qui paraît au moins discutable par confrontation avec les prononciations dialectales que nous avons notées sur place : [ʔus krésés] à Adissan, Lézignan-la-Cèbe et Paulhan (ce dernier toponyme écrit *alz Creses* au XVI^e siècle, d'après le même Hamlin !).

12. L'argument tiré du fait que le *gres* provençal n'est pas – ou pas toujours – la roche dite *grès* dans les taxinomies géologiques françaises n'est pas décisif. On a vu (Cf. *supra*, I, 1) que *gres* est susceptible d'avoir deux acceptions, distinguées par les lexicographes.

13. L'attestation "cantaliennne" doit être tenue pour nulle. En effet, elle provient du *Glossaire de la langue d'oc* du celtomane Malvezin, ouvrage d'une haute fantaisie linguistique. Si l'auteur était de bonne souche cantalienne, on n'en saurait dire autant des mots de son dictionnaire, glanés dans tous les parlers d'oc pour servir de prétextes à de fumeuses élucubrations étymologiques.

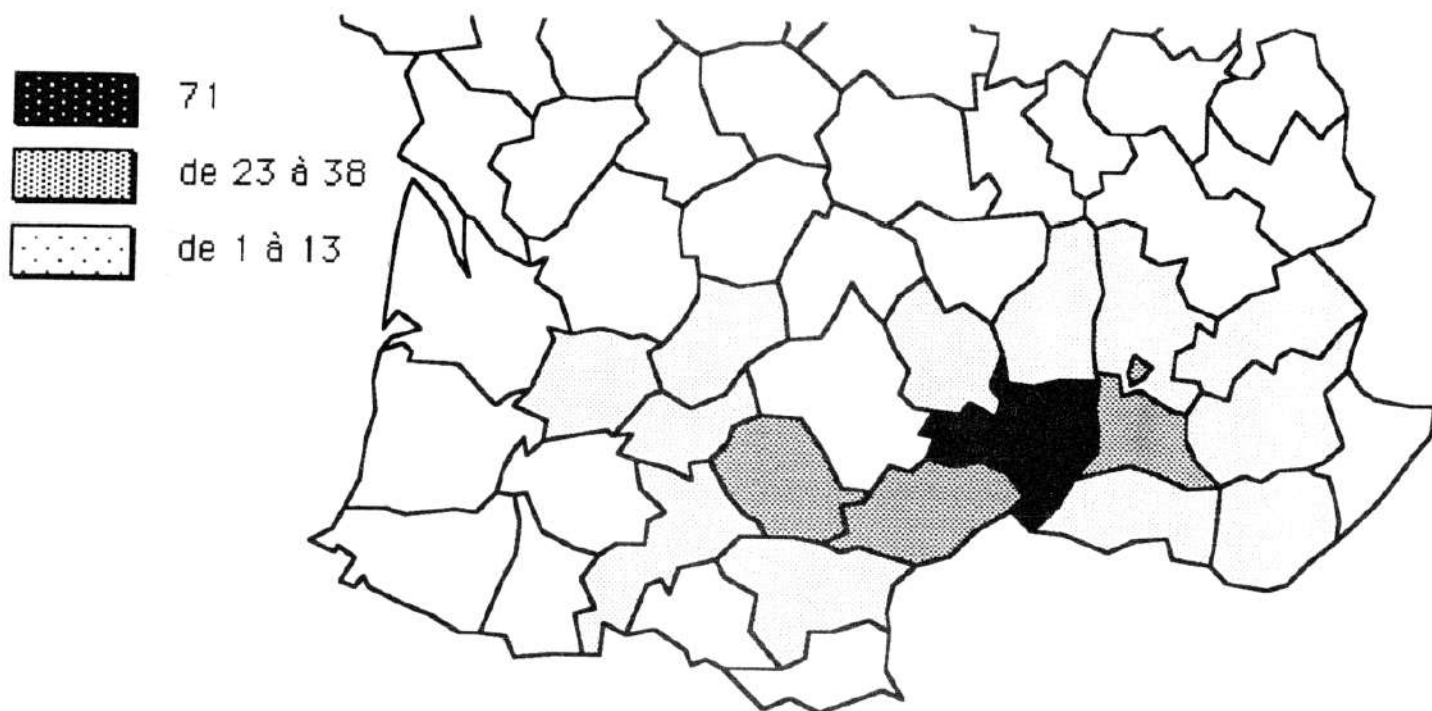
14. Alibert, qui possédait une solide formation de grammairien et de romaniste, est impardonnable d'avoir laissé passer cette erreur. C'est une de ces inexactitudes et de ces fautes grossières dont fourmille son dictionnaire, trop souvent cité par les bibliographies comme un ouvrage de référence faisant autorité. Mais ce dictionnaire occitan-français ne semble être, en partie sinon en tout, que la transcription en orthographe classique des matériaux languedociens puisés dans le *Trésor du Félibrige*.

15. Coromines ne paraît pas très bien inspiré en mettant en doute la pertinence des objections soulevées par Nègre contre l'étymologie par CRETA. Le *s* sourd de *crèssa* n'est pas un mirage, en face du *z* de *gresa* (*op. cit.*, § 887). Et le *e* ouvert du premier mot existe bel et bien, opposé au *e* fermé du second : quiconque voudra aller sur place l'entendra dans la bouche des locuteurs naturels de l'occitan. L'enquête orale vaut mieux que toutes les autorités livresques, car ainsi que l'affirme la sagesse rustique languedocienne : *Lo papièr es un bon ase : pòrta tot çò que i meton sus l'esquina* ("Le papier est un bon âne : il porte tout ce qu'on lui met sur le dos").

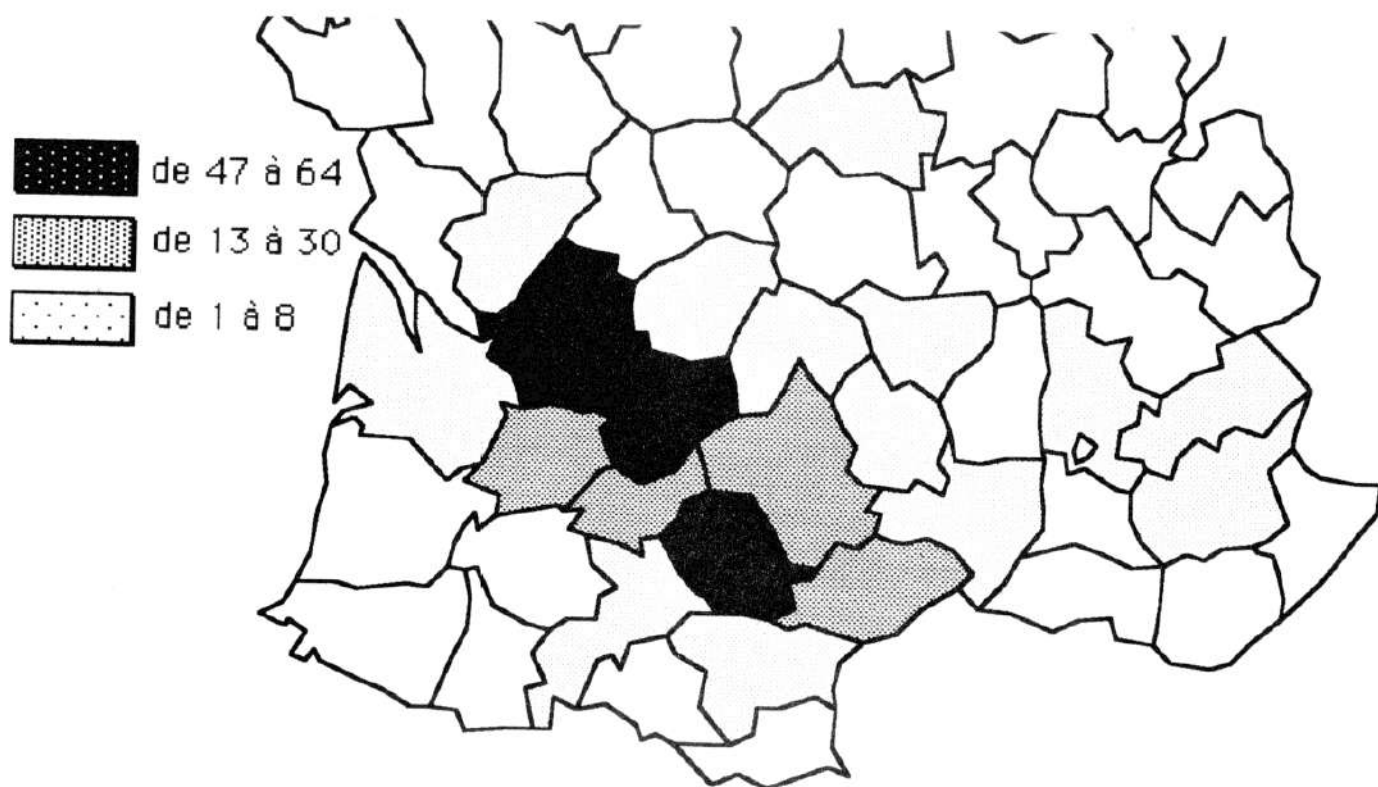
16. Argument surprenant et sans valeur, car le mot *crès* a un *e* ouvert partout où nous avons pu vérifier sa prononciation dans l'Hérault et l'Aveyron (cf. ci-dessus, note 11).

17. Frank R. Hamlin, *op. cit.*, s.v. *Le Grès*.

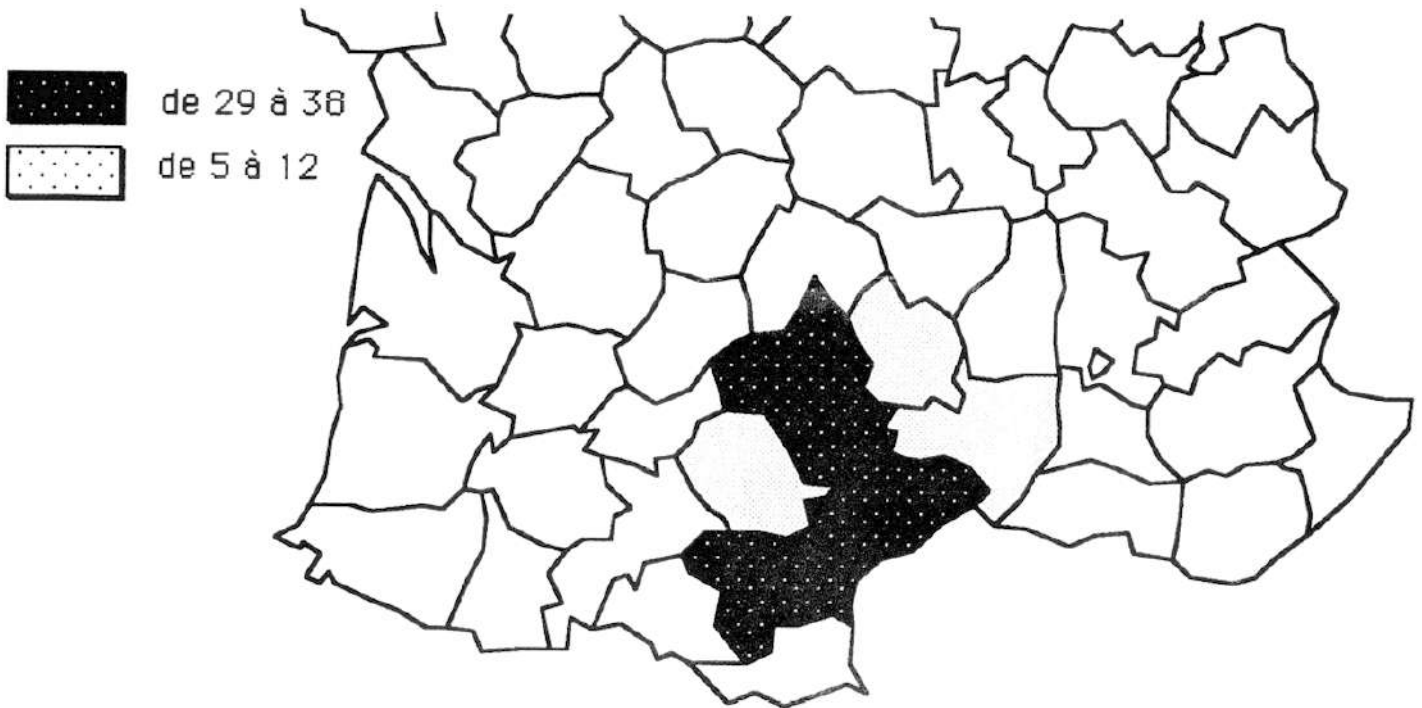
1. *Gres* dans la toponymie occitane



2. *Grèze(s)* dans la toponymie occitane



3. Crès dans la toponymie occitane



4. Cresse dans la toponymie occitane

